

Je peux éviter d'utiliser des pesticides à la maison !

CHEZ MOI...



J'élimine les mouches ou les cafards à l'aide de bombes ou de plaquettes insecticides



Des diffuseurs électriques d'insecticides sont placés dans les prises pour tuer les moustiques



Des boîtes-appâts contenant des insecticides sont disposées sur le passage des fourmis

Sur les poutres apparentes, on a appliqué un produit de préservation du bois contenant un insecticide et un fongicide



Le chat porte un collier anti-puces

Les cheveux des enfants sont régulièrement traités avec un shampoing anti-poux

Les mauvaises herbes du potager sont pulvérisées avec des herbicides

SI VOUS AVEZ COCHÉ DES , IL EST TEMPS DE RÉAGIR !

À LA MAISON, NOUS SOMMES TROP SOUVENT EN CONTACT AVEC DES PESTICIDES⁽¹⁾ !

Soit, nous les introduisons nous-mêmes dans la maison afin de combattre les animaux que nous jugeons indésirables (mouches, moustiques, mites, fourmis, araignées, cafards, puces, poux, pucerons, souris...), pour préserver les éléments en bois (poutres, châssis, meubles...) ou pour éliminer les mauvaises herbes au jardin, traiter les arbres fruitiers ou le potager.

Soit, ils y entrent clandestinement, car de nombreux matériaux et éléments de mobilier comme le bois, la colle du papier peint, les peintures, les joints des carrelages, les tapis, les canapés en cuir... ont souvent été traités en usine pour augmenter leur durée de conservation ou pour les protéger de l'attaque d'insectes ou de champignons.

Les pesticides se dégradent beaucoup moins vite à l'intérieur de la maison qu'à l'extérieur. Après application, ils imprègnent pour longtemps les sols, les tapis, le mobilier, les tentures, la poussière... Nous pouvons les respirer, les absorber par la peau et, de plus, nous les consommons avec l'eau, la viande, les fruits et les légumes contaminés.

(1) SUBSTANCES DESTINÉES À TUER DES ORGANISMES INDÉSIRABLES EN AGRICULTURE OU DANS DES ESPACES PUBLICS OU PRIVÉS.

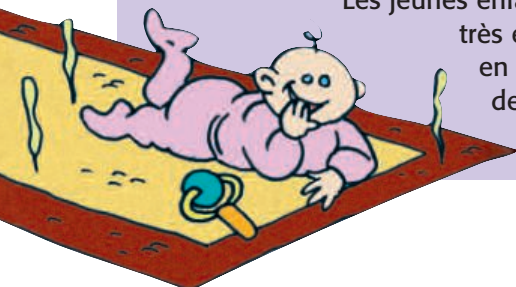


LES PESTICIDES ET MA SANTÉ

Les pesticides sont des substances chimiques, le plus souvent fabriquées par l'homme. Leur fonction étant de tuer des organismes vivants indésirables, tous sont toxiques également pour l'être humain.

Les conséquences sur la santé d'une exposition prolongée et à petites doses (un peu tous les jours) sont très préoccupantes. Certains pesticides sont à l'origine de maladies chroniques : maux de tête, irritations, allergies... D'autres peuvent provoquer des malformations du fœtus, perturber le système hormonal, affaiblir notre immunité... D'autres encore peuvent favoriser le cancer. Et ces effets peuvent être multipliés lorsque des pesticides différents sont utilisés en même temps dans la maison. Certains additifs entrant dans la composition des pesticides, comme les solvants, les stabilisateurs... peuvent aussi être toxiques.

Les jeunes enfants sont particulièrement sensibles aux pesticides. Et ils y sont très exposés : en marchant à « quatre pattes », en mettant les mains et les objets en bouche, en jouant avec les animaux domestiques, ils absorbent les pesticides des colliers anti-puces, ceux des sprays et des poudres retenus par les tapis, la poussière, les jouets...



QUE FAIRE ?

1. Se poser et poser questions

❖ **Le matériau de construction ou le mobilier que je veux installer dans ma maison a-t-il été traité avec des pesticides en usine ?**

Au moment de l'achat d'un produit, on se pose rarement la question de sa composition.

Qui sait, par exemple, que la couleur verte ou bleue du bois de charpente témoigne d'une imprégnation de pesticides contre l'attaque d'insectes ou de champignons, que lorsqu'un matelas porte l'étiquette « antiallergique », c'est que, bien souvent, il contient des pesticides destinés à tuer les acariens... ? S'informer auprès des fournisseurs, des entrepreneurs

ou des associations spécialisées permet de faire des choix plus respectueux de la santé.

❖ **Dois-je vraiment traiter ?**

Si nous voulons vivre dans un environnement sain, il faut d'abord se montrer plus tolérant envers certains habitants de la maison et du jardin.

Essayons, par exemple, de vivre en bon voisinage avec les araignées ou les herbes, souvent moins « mauvaises » qu'elles n'y paraissent... Ainsi, au jardin, laissons aux plantes et fleurs de chez nous la chance de dévoiler toute leur beauté.

Ensuite, faire obstacle ou empêcher la venue des organismes malgré tout indésirables permet d'éviter tout traitement. Ainsi, par exemple, des moustiquaires empêchent les moustiques d'entrer dans la maison. En utilisant des poubelles ou autres récipients bien fermés pour nos déchets ménagers et en ne laissant pas traîner de nourriture, on évite l'invasion de mouches, fourmis et cafards.

Le bois est un matériau dont on redécouvre les nombreux avantages dans la construction.

On peut prévenir son attaque par les insectes ou les champignons en choisissant des essences résistantes : par exemple, du mélèze pour la charpente plutôt que du sapin. Et puisque les champignons ont besoin d'eau pour se développer, évitons toute exposition prolongée du bois à l'humidité⁽²⁾.



(2) LIRE JE PEUX RÉSOUDRE LES PROBLÈMES D'HUMIDITÉ DANS MA MAISON ! FICHE D'INFORMATION N° 1, SÉRIE LA SANTÉ ET L'HABITAT, MISE À JOUR : SEPTEMBRE 2006.



❖ Existe-t-il des méthodes de lutte sans pesticides ?

Oui, dans la plupart des cas, que ce soit dans la maison ou au jardin, **il existe d'autres**

moyens que les pesticides pour

faire échec aux organismes nuisibles. Pour les connaître, voyez les adresses ci-contre.

Par exemple, au jardin, les larves des coccinelles font un festin des pucerons ravageurs. L'eau chaude, un shampoing ordinaire et un peigne fin pourront venir à bout des poux des cheveux des

enfants. Dans les armoires,

une orange piquée de clous de girofle éloigne les mites. Pour le bois, des

produits et procédés de traitement alternatifs efficaces se développent



2. Et si je choisis malgré tout de traiter avec des pesticides ou si un traitement est inévitable

❖ Comment puis-je limiter les risques pour la santé et l'environnement liés à leur utilisation ?

Pour les désinfections importantes, je m'adresse à une firme spécialisée. Si j'applique des pesticides moi-même, **je me renseigne sur leur composition, je lis la notice d'utilisation et j'applique les protections**

requises (gants, lunettes, masque, bottes en caoutchouc...). Je respecte

les dosages (ceux-ci visent déjà une utilisation généreuse du produit).

J'éloigne les enfants et je respecte le temps requis avant de réintégrer les

locaux. Je range les produits en hauteur dans **un local fermé**

(les intoxications accidentelles surviennent surtout chez les

enfants en bas âge). Je porte les restes de produits et les

emballages au parc à conteneurs

(les pesticides nuisent aussi à l'environnement).



QUI CONTACTER ?

- En cas d'ingestion ou d'inhalation accidentelle
- ▶ Centre Antipoisons : 070.245.245 (urgences)
- Je cherche des informations générales sur les pesticides ou les autres polluants dans la maison. Je cherche des méthodes de traitement du bois sans pesticides
- ▶ Espace Environnement : 071.300.300 (permanence du lundi au vendredi de 9H30 à 12H30)
Rue de Montigny 29
6000 Charleroi
www.espace-environnement.be
www.sante-habitat.be
- Je veux éliminer ou éloigner les bestioles indésirables dans la maison sans risques pour ma santé
- ▶ Réseau Eco-consommation : 071.300.301 (permanence du lundi au vendredi de 9H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30)
Boulevard de Fontaine, 27
6000 Charleroi
www.ecoconso.be
- Je veux cultiver et entretenir mon jardin sans pesticides
- ▶ Nature & Progrès : 081.303.690 (permanence le vendredi de 9H00 à 12H00)
Rue de Dave 520
5100 Jambes
www.natpro.be
- Je crois que mes problèmes de santé sont liés à la présence de polluants dans ma maison
- ▶ Votre médecin généraliste
Il peut contacter Espace Environnement pour obtenir les coordonnées d'un service d'analyse des milieux intérieurs
- Je suis propriétaire et je désire des informations sur la prime pour éliminer la mэрle
- ▶ Info-Conseils Logement en Région wallonne : N° vert de la Région wallonne : 0800-1 1901

Communiquez cette information à vos voisins !



RÉGION WALLONNE

Avec le soutien de la Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances



Espace Environnement